



PASCAL RABATÉ

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC JOIGNOT

Cécile Alduy, professeure de français à l'université Stanford (Californie), et Stéphane Wahnich, professeur de communication politique à Paris-Est-Créteil, se sont livrés à une analyse lexicale, littéraire et statistique de 500 discours, textes et déclarations de Marine Le Pen. Ce travail pionnier permet de mieux comprendre comment la présidente du Front national (FN) réussit, par différents glissements sémantiques, à donner un sens biaisé ou détourné à des concepts démocratiques et républicains. Nous avons demandé à Cécile Alduy de décrypter cinq notions emblématiques utilisées par Marine Le Pen.

## Les mots biaisés de Marine Le Pen

La présidente du FN détourne le sens des valeurs républicaines. Décryptage avec Cécile Alduy, professeure à l'université Stanford

### Une laïcité « sacrée »

La laïcité est aux antipodes de l'idéologie du FN historique. Jean-Marie Le Pen a pour compagnons de route des catholiques intégristes. Il manifeste pour l'école libre en 1984 contre les « laïcards », invoque Dieu dans ses discours et cite Benoît XVI. Entre 1990 et 2005, il aborde la question une dizaine de fois, soit dans 2 % de ses interventions.

Marine Le Pen s'est lancée dans une véritable croisade pour la laïcité, ce « principe français sacré » (Nanterre, le 16 janvier). Entre 2011 et 2013, elle en parle plus de trente fois, soit dans 25 % de ses allocutions. Si elle dit vouloir « l'application de la loi [de 1905], toute la loi, rien que la loi », elle défend une conception maximaliste et discriminante de la laïcité. La neutralité religieuse devrait s'appliquer à tout l'espace public (rues, entreprises, universités) et elle cible la religion musulmane (plus de 150 mentions contre douze pour les juifs et deux pour les catholiques), développant une logique de l'hyperbole anxigène et de l'amalgame. « La République laïque n'est plus qu'un souvenir évanoui par des années d'immigration massive, de soumission aux revendications des fondamentalistes » (Lyon, le 2 décembre 2014). Une exagération martelée depuis les attentats de Mohamed Merah et contre *Charlie Hebdo*, toute croisade devant désigner des infidèles : « islamistes », « fondamentalistes musulmans », « racailles radicalisées », et plus largement « ces minorités visibles, communautarisées et organisées, à qui tout est dû et auxquelles on donne tout ».

Marine Le Pen a réussi une véritable OPA sémantique sur le concept de laïcité, qu'elle transfigure en une arme politiquement correcte contre les musulmans et les immigrés. C'est un procédé classique de « rétorsion » : emprunter à l'adversaire ses propres mots, les retourner et l'en déposséder. Chez elle, la laïcité ne correspond plus au principe de séparation des Eglises et de l'Etat, garantissant à la fois la liberté religieuse et la neutralité républicaine, mais à un levier contre l'islam et l'immigration.

### L'« Etat-nation »

Jean-Marie Le Pen fustigeait l'« Etat moloche à la fois monstrueux, tyrannique et impuissant ». Héritier du courant poujadiste, il se réclamait d'un libéralisme économique visant à « rendre marginal l'Etat-providence » et l'« assistanat » comme à vaincre le « fiscalisme » en suppri-

mant l'impôt sur la fortune (ISF), tout en renforçant les fonctions régaliennes et répressives de l'Etat (armée, police, justice, monnaie, politique extérieure).

Opérant un virage à 180 degrés au congrès de Tours (le 16 janvier 2011), Marine Le Pen investit l'Etat d'une mission globale : il sera « fort », « protecteur » et « stratège ». Maternel et martial, son discours s'inspire à la fois d'une thématique de gauche – critique de la « mondialisation », régulation voire « planification » économique, allant jusqu'à envisager des « renationalisations » – et d'un vocabulaire sécuritaire et moral de la droite dure. En même temps, l'Etat devient l'incarnation quasi mystique de la « nation » ou de la « patrie » : ils sont désormais « indissociables » (Bordeaux, 1<sup>er</sup> décembre 2012). L'Etat doit être l'instrument de l'unification de la France, le dépositaire de son histoire, l'agent de son redressement économique.

Les termes du virage étatique de Marine Le Pen ne contredisent pas le libéral-nationalisme de son père : ils le modernisent en étendant au domaine économique et social les prérogatives de l'Etat sécuritaire et discriminatoire du FN d'hier. Le « protectionnisme social » qu'elle met en avant dans ses apparitions télévisées n'est que l'autre nom de la « préférence nationale » paternelle utilisée auprès des militants. C'est donc au sens propre qu'il faut prendre « Etat-nation » : un Etat « national » qui n'œuvre que pour les nationaux, citoyens nés français de préférence de Français, exerçant son autorité sur les cibles traditionnelles de l'extrême droite : « immigrés », « communautés », « étrangers ».

### « Mon peuple »

Le national-populisme de Jean-Marie Le Pen s'exprime à travers le double mythe d'un « peuple » miraculeusement uni et « sain » mais « trahi » par les « élites », et du chef qui l'incarne et le « guide ». D'où le slogan de la présidentielle de 1988 : « Le Pen, le Peuple ». C'est un populisme ethnicisé qui exalte un « sang gaulois » immémorial et dénonce la disparition du peuple français sous la pression d'une immigration « de peuplement ».

Marine Le Pen reprend cette mythologie mais insiste sur la dimension politique d'une souveraineté populaire confisquée par l'« UMPS » et la « caste européenne ». Elle veut

donc « rendre le pouvoir aux Français ». Pour cela, elle milite pour une démocratie directe référendaire censée donner « la parole au peuple ». Mais elle n'abandonne pas l'idée national-populiste du « guide ». Son slogan de 2012, « La voix du Peuple, l'esprit de la France », la présente comme l'incarnation du souffle collectif. Elle ne serait ni de droite ni de gauche, mais « en plein milieu du peuple français, à la défendre ». Dans ses discours, elle parle de « mon » peuple et affirme « Je suis la France » sur TF1 (15 septembre 2012).

Marine Le Pen parle du peuple soit comme *demos*, source de la souveraineté démocratique, soit au sens des « catégories populaires », soit comme *ethnos*, groupe défini par l'ascendance, c'est-à-dire « les Français de souche » (France 2, en février 2013). Elle louvoie entre ces définitions, entretient en permanence la confusion, dissimulant sous un vernis démocratique ou social les fondements ethnoculturels du « peuple » mariniste. C'est ainsi qu'elle peut appeler à « rassembler la communauté nationale (...) des gens qui auront des origines différentes, des religions différentes » puis, quelques minutes plus tard, donner une définition exclusive de l'appartenance à la « nation » : « La maison du peuple français, c'est la France, et il a le droit, chez lui, de décider qui vient et qui reste » (France 5, le 7 octobre 2012).

### L'« immigration massive »

Depuis 1978 et le slogan « Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop », Jean-Marie Le Pen a fait de la dénonciation de l'immigration sa marque de fabrique, pratiquant l'exagération (« immigration massive et incontrôlée »), l'amalgame (immigration = chômage = délinquance = terrorisme) et l'antithèse (« eux » vs « nous », « étrangers » vs « Français »), et dénonçant une « submersion démographique ».

Si Marine Le Pen évoque un peu moins que son père l'immigration (c'est le 17<sup>e</sup> substantif le plus utilisé chez elle, le 13<sup>e</sup> chez lui), elle en dit exactement la même chose. Elle parle de « déferlantes », de « pompes aspirantes », d'un pays ouvert « à tout vent », et en fait la cause des principaux maux français. Là où elle innove, c'est en amplifiant sa dimension politico-religieuse et en plaçant la question sur le terrain macroéconomique, à gérer en ter-

mes d'offre et de demande : elle parle de « politique migratoire » et d'« étrangers », termes qui excluent les travailleurs immigrés de la communauté nationale.

Sur l'immigration, Marine Le Pen offre un discours à géométrie variable : elle insiste sur la menace identitaire et islamiste lorsqu'elle s'adresse à sa base militante, mais parle des atteintes à la laïcité dans les médias. Ce double discours, une de ses spécialités, lui permet de conquérir de nouveaux publics. D'autant plus facilement qu'on assiste à une droitisation du débat politique depuis la présidence Sarkozy.

### « Liberté, égalité »

L'idéologie du Front national est foncièrement antiégalitaire : « contre-révolutionnaire » par ses racines maurrassiennes, fondée sur le respect des « hiérarchies naturelles » entre les groupes sociaux et les races, elle s'oppose à l'« égalitarisme social » (la redistribution des richesses) et à la « discrimination positive » en faveur des personnes d'origine étrangère. Jean-Marie Le Pen préfère le trio « liberté, sécurité, équité » à la triade républicaine « liberté, égalité, fraternité ».

Marine Le Pen a banni toute allusion raciale et se revendique républicaine, à sa manière. Si elle déclare, le 1<sup>er</sup> mai 2013 : « Nous croyons à l'égalité des citoyens français quelles que soient leurs origines ou leurs croyances », elle ajoute aussitôt : « C'est pourquoi nous ne supportons pas lorsque certains, venus sur notre territoire, sont plus égaux que d'autres ». C'est donc – comble de la rétorsion de sens – au nom de l'égalité qu'elle justifie la « préférence nationale », mesure discriminatoire s'il en est.

La présidente du Front national reprend le vocabulaire égalitariste pour mieux en saper les fondements, puisqu'elle réserve cette rhétorique de justice sociale aux Français seuls et non à tous ceux qui travaillent en France, entend restreindre le droit du sol, s'oppose à la parité, au mariage homosexuel ou à la lutte contre les discriminations à l'emploi.

Le mot « égalité », peu utilisé (36 fois entre 2011 et 2013), vaut donc chez Marine Le Pen pour son aura démocratique plus que pour son contenu réel. Elle surinvestit par ailleurs le mot « liberté » (286 fois), mais c'est la plupart du temps pour exalter la souveraineté des peuples et de la France face à l'Europe, rarement pour défendre ou élargir les libertés individuelles. Quant au mot « fraternité », elle l'utilise très peu.

« Je vais changer la Constitution », annonce régulièrement Marine Le Pen. Douze révisions constitutionnelles sont annoncées dans le programme du parti ou au gré des discours, parmi lesquelles la suppression du Sénat, l'abrogation du pouvoir constituant de l'Assemblée, l'abrogation des lois Pleven et Gaysot sur la discrimination et les propos racistes, la limitation du contrôle du Conseil constitutionnel, la renégociation de la Convention européenne des droits de l'homme, l'inscription du principe de la « préférence nationale » dans le préambule de la Constitution, la modification du scrutin électoral. Question : le républicanisme de Marine Le Pen a-t-il encore à voir avec la V<sup>e</sup> République ? ■

À LIRE  
« MARINE LE PEN  
PRISE AUX MOTS.  
DÉCRYPTAGE  
DU NOUVEAU  
DISCOURS  
FRONTISTE »  
de Cécile Alduy et  
Stéphane Wahnich  
(Seuil, 192 p., 19,50 €).  
A paraître  
le 12 février.